

A & F COMBIER
Société par actions simplifiée au capital de 242.800 euros
Siège social : En Château
71570 CHASSELAS
RCS MACON 433 254 067

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, décide de transférer le siège social de la Société, situé En Château à CHASSELAS (71570), à LYON (69003), 10 Quai Victor-Augagneur, et ce à compter de ce jour.

En conséquence de la décision de transfert du siège social de la Société, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société de la façon suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (ancienne rédaction)

Le siège social est fixé à Chasselas (71570), En Château.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes et partout ailleurs par décision collective ordinaire des associés.

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL (nouvelle rédaction)

Le siège social est fixé à LYON (69003), 10 Quai Victor-Augagneur.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes et partout ailleurs par décision collective ordinaire des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

